

# SOCIO-DÉMOGRAPHIE DES ISRAÉLITES DE MARSEILLE 1872-1891

Marseille accueille au début de la III<sup>e</sup> République une des communautés juives les plus importantes de France. En effet, de 1808, année de la création par Napoléon du Consistoire Départemental de Marseille ayant son siège dans la ville, à 1872, date du dernier recensement général mentionnant l'indication du culte, la population israélite connaît une forte croissance démographique : elle passe de 440 à 2.662 individus<sup>1</sup>, soit une augmentation de plus de 500%. Cette croissance se fait de plus au détriment des autres régions consistoriales : ainsi, si les Israélites marseillais représentent en 1808 un peu plus de 17% de la population juive du Consistoire, ils regroupent en 1872 plus de 50% des effectifs. Aussi, après la guerre de 1870 et la perte des provinces très peuplées d'Alsace et de Lorraine, la communauté marseillaise arrive au deuxième rang des communautés israélites françaises, derrière celle de Paris et devant celles de Bordeaux, Nancy et Lyon<sup>2</sup>. 80 ans après l'Emancipation qui sont ces Juifs de Marseille ? Quelles sont leurs caractéristiques démographiques : état civil, sexe, âge ? Leurs origines géographiques ? Comment et où s'installent-ils dans la ville ? Quelles sont leurs structures socio-professionnelles et familiales ? Comment se forment les couples ? L'analyse de deux types de sources permet de répondre à ces questions : Le recensement de 1872 de la ville de Marseille<sup>3</sup> malheureusement incomplet (14 liasses consultées : 1.109 personnes retrouvées) et les registres de mariages du Consistoire Israélite de Marseille de 1877 à 1891.

Les registres du recensement indiquent le nom, prénom, adresse, âge, et lieu

---

1. *Statistiques de la France*, 2<sup>e</sup> série, Vol. XXI, Recensement 1872, Paris, 1873.

2. MARRUS, Michaël R., *Les Juifs de France à l'époque de l'Affaire Dreyfus*, Paris, 1985, p. 46.

3. Archives Communales de Marseille : 2 F 162 D.

de naissance du chef de ménage, de son épouse et des enfants de moins de vingt ans s'il est marié et père de famille ; la profession du mari et éventuellement celle de l'épouse ; les mêmes renseignements pour les descendants de plus de vingt ans, les autres membres de la famille qui habitent avec le chef de ménage, et les domestiques. Les registres de mariage du consistoire donnent le nom, prénom, âge et lieu de naissance des conjoints.

Cependant, avant d'interroger plus avant ces différentes données, et pour replacer cette recherche dans son contexte local, précisons que cette communauté israélite, faible minorité, ne regroupe en fait que 0,85% de la population marseillaise.

### 1. Une population jeune en majorité masculine

Le dépouillement du dénombrement de population de 1872 montre que les 1.109 personnes de religion juive de Marseille se regroupent en 308 ménages : « individus ou groupes d'individus occupant un logement distinct ». Ainsi, ces ménages se composent en moyenne de 3,60 personnes, chiffre qui est inférieur à la moyenne nationale (3,71) et très en-dessous de la norme marseillaise (4,24)<sup>4</sup>, marque d'un taux de fécondité inférieur des familles juives.

À l'intérieur de ces ménages, la population masculine est supérieure à celle de sexe féminin : 51,57% d'hommes et 48,42% de femmes, léger excédent qui se retrouve pour la population marseillaise totale (51,02% et 48,87%).

Cette supériorité numérique est effective dans presque toutes les catégories de personnes composant les ménages. Elle est particulièrement importante dans le groupe des enfants de plus de vingt ans, indice que les filles demeurant moins longtemps chez leurs parents se marient plus précocement. À l'inverse, la proportion plus importante d'autres parents de sexe féminin vivant sous le même toit que le chef de ménage indique une cohabitation plus fréquente des ascendantes directes ou indirectes avec leur fils ou gendre ou une longévité féminine supérieure.

En ce qui concerne l'état civil de ces chefs de ménage, les données du recensement de 1872 montrent que 59,74% de ceux-ci sont des hommes mariés, que la proportion d'hommes seuls (18,18%) est supérieure à celle des femmes seules (10,71%) et, qu'à l'inverse, le pourcentage de personnes de sexe féminin seules avec des enfants est plus important (6,81%) que celui des hommes dans le même cas (4,54%). Cette situation peut s'expliquer par le mariage plus précoce des filles et par un remariage moins fréquent des veuves.

Pour approfondir l'analyse, il est nécessaire de regrouper les chefs de ménage et les épouses de la population Israélite de Marseille par situations familiales et par groupes d'âge.

Entre 20 et 29 ans la majorité des femmes sont mariées : 84,61% contre seu-

4. *Statistiques de la France*, op. cit., Tableau 10.

lement 35% des hommes de la même tranche d'âge (46,42% des hommes seuls ont moins de 30 ans et 30,30% pour les femmes seules). C'est seulement à partir de 30 ans que la plus grande partie de la population masculine (83,01%) est mariée. Il y a donc un écart d'une dizaine d'années entre l'âge au mariage des deux sexes : pour les femmes la norme se situe entre 20 et 30 ans, et, pour les hommes entre 30 et 40 ans. Après 70 ans, aucune personne du sexe féminin n'est encore mariée alors que 45,45% des hommes le sont. Ceci confirme l'hypothèse d'un remariage plus fréquent des veufs et de l'importance du veuvage féminin. A l'inverse, à cet âge, les deux tiers des femmes se retrouvent chefs de ménage seules avec des enfants, ce qui peut indiquer pour ce groupe une situation économique difficile.

Les données du recensement de 1872 permettent de préciser le nombre d'enfants que comptent ces ménages. Cependant ce calcul reste indicatif, car ne figurent pas les enfants décédés ni les enfants ayant fondé leur propre foyer.

Les ménages sans enfants représentent 22,10% des couples mariés. Ce groupe doit correspondre aux jeunes couples et ce pourcentage indiquer une forte mortalité infantile et un contrôle des naissances dans les premières années de mariage dans l'attente d'une certaine aisance économique. Les ménages ayant des enfants regroupent 77,89% des couples mariés et 81,33% en incorporant les familles mono-parentales. Si on se marie, c'est pour avoir des enfants, comme d'ailleurs dans toutes les confessions. En majorité, ces ménages Israélites ont au plus 2 ou 3 enfants (respectivement 44,88% et 58,22%), la moyenne d'enfants par famille se situant autour de 2,30. Ainsi, la population israélite marseillaise ne se renouvelle guère, du moins par accroissement naturel.

Si elle est peu féconde, cette communauté est jeune. En effet, la répartition par groupe d'âge et par sexe montre que 40,03% des Juifs ont moins de vingt ans contre 32,28% pour l'ensemble des Marseillais<sup>5</sup>. Dans ce groupe d'âge de 0 à 20 ans, les femmes sont moins nombreuses, (47,07%) que les hommes (52,92%). Ceci est particulièrement vrai pour les enfants de 0 à 9 ans %, phénomène qui peut être rapproché de ce que Alfred Legoyt décrit comme étant une des caractéristiques démographiques de la « race » juive : « cette grande supériorité numérique des garçons à la naissance »<sup>6</sup>. Cependant, dans la tranche d'âge suivante (de 10 à 19 ans), la population féminine reprend le dessus traduisant peut-être une plus forte mortalité des jeunes garçons.

Une très forte proportion des Israélites marseillais est « dans la force de l'âge » : 44,36% ont entre 20 et 49 ans. Les femmes sont plus nombreuses (50,60%) malgré la diminution significative de leur nombre à partir de 40 ans. Proportionnellement, le taux des habitants de Marseille âgés d'au moins 20 ans est plus élevé (67,71%) que celui des Israélites dans le même cas (59,42%)<sup>7</sup>. A

5. Ibidem.

6. LEGOYT Alfred, « De certaines immunités biostatiques de la race juive », *Archives Israélites*, Tome 29, 1868, p. 1094.

7. *Statistiques de la France*, op. cit., Tableau 10.

partir de 60 ans les effectifs des deux sexes sont clairsemés : 08,11% des individus juifs.

La minorité israélite de Marseille, très urbanisée et en forte expansion, regroupe ainsi une population jeune et en majorité masculine. Toutefois, si les filles se marient assez précocement, le taux de fécondité des ménages est faible, les familles ne se composant en général que de deux ou trois enfants. La forte augmentation de cette « communauté » ne peut donc pas s'expliquer par un taux d'accroissement naturel élevé, même si, comme le démontrent Alfred Legoyt puis David Cohen<sup>8</sup>, le taux de mortalité des Israélites est plus faible que celui des chrétiens. C'est dans l'immigration juive à Marseille qu'il faut rechercher la véritable cause de cette croissance de la population israélite.

## 2. Une migration principalement française

Dès 1808, Marseille est « un microcosme du monde juif »<sup>9</sup>. Cette constatation est toujours valable trois générations plus tard, c'est ce que démontre l'étude des lieux de naissance indiqués dans le recensement de 1872.

A cette date, 79,89% de la Judaïcité marseillaise est française et 19,74% étrangère, Juifs d'Algérie compris. A la même époque, Marseille, grande cité cosmopolite, n'accueille que 12% d'étrangers<sup>10</sup>. Cependant, en ce début de III<sup>e</sup> République, ce sont les originaires de différentes régions de France qui constituent le plus fort contingent de migrants juifs. Ils viennent vivifier cette petite communauté composée au demeurant de 46,97% de Marseillais.

En effet, ces Israélites français représentent en 1872 32,91% du Judaïsme phocéén. Les origines de ces migrants sont très variées, il ne manque presque aucune région mais quelques-unes dominent largement.

La première grande zone qui envoie ses natifs de religion juive vers la grande cité marseillaise est la région Midi Provence. Ces Méridionaux représentent 54,24% de migrants français et 22,34% de la population israélite née en France. Le principal foyer d'émigration reste Nîmes et le Gard (17,80% des migrants français), suivi de près par le Vaucluse (17,26%). Ces deux départements regroupent les derniers représentants des anciennes « carrières » d'Avignon et du Comtat Venaissin et ils continuent leur « mouvement d'émigration... encore longtemps au XIX<sup>e</sup> siècle »<sup>11</sup>, contribuant ainsi pour une grande part à la croissance de la Judaïcité marseillaise tout au long de ce siècle.

8. LEGOYT A., op. cit., p. 1095 ; COHEN David, *La promotion des Juifs en France à l'époque du Second Empire*, Aix-en-Provence, 1980, p. 73.

9. GUIRAL Pierre, *Les Juifs de Marseille en 1808*, Actes du 85<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés Savantes Chambéry-Anancy 1960, Paris, 1961.

10. TEMIME Emile (sous la direction de), *Migrance, Histoire des migrations à Marseille*, Tome 2, Aix-en-Provence, 1990, p. 7.

11. MOULINAS René, *Les Juifs du Pape en France. Les communautés d'Avignon et du Comtat aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Toulouse, 1981, p. 464.

Deux autres groupes subissent l'attraction de Marseille : les Juifs originaires d'Alsace Lorraine qui représentent après la défaite de 1870 20% des migrants français, et ceux de Paris (9,86%).

À côté d'eux viennent s'installer des immigrants étrangers dont 86,75% sont nés sur les bords de la Méditerranée. Ce sont les **Sépharades** (descendants des Juifs expulsés d'Espagne en 1492) qui représentent en 1872 17,13% de la population israélite de Marseille.

Parmi eux, les Italiens sont de loin les plus nombreux. Ceci n'a rien d'étonnant vu « l'invasion italienne »<sup>12</sup> que subit la ville entre 1830 et 1918. Ils sont en majorité originaires de Livourne où est installée une importante communauté juive. Sont également nombreux les immigrants d'Afrique du Nord. Dans ce groupe, les Juifs d'Algérie sont les plus nombreux. Citoyens français depuis le « décret Crémieux » de 1870, leur migration vers la métropole, surtout Paris et Marseille<sup>13</sup> s'en trouve facilitée. En Tunisie et au Maroc, ils subissent l'influence française grâce notamment aux écoles de l'**Alliance Israélite Universelle (A.I.U.)** fondée à Paris en 1860<sup>14</sup>. S'implantent aussi dans la cité marseillaise les « Levantins ». Sous ce vocable sont groupés les Juifs originaires de Turquie, Palestine et Syrie. Sujets de l'Empire Ottoman, ils sont néanmoins culturellement tournés vers la France grâce à l'implantation d'établissements scolaires de l'A.I.U.

Il faut aussi signaler quelques Ashkénazes d'Europe Orientale en butte dès cette époque dans leur pays natal à des violences raciales (pogrom d'Odessa en 1871), et d'Europe du Nord dont la présence est une constante depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ainsi plus de la moitié (53,02%) des individus composant la « communauté » juive en 1872 est « étrangère » à Marseille. L'analyse des différentes données du recensement permet de dégager les caractéristiques démographiques de ces différents groupes de population israélite.

La supériorité numérique du sexe masculin se retrouve parmi les Juifs français (51,35%) comme parmi les étrangers (52,51%). Cependant, si pour les adultes, les femmes nées en France sont plus nombreuses (51,83%), c'est le contraire parmi les immigrants : 42,10% de femmes contre 57,89% d'hommes. Ceci montre une mobilité géographique plus importante des individus de sexe masculin à la recherche d'une situation économique meilleure.

La proportion de jeunes de moins de 20 ans est beaucoup plus importante parmi les Israélites nés en France (44,69%) que parmi ceux nés à l'étranger (21,91%). En fait 75,22% de ceux-ci sont nés à Marseille. Les migrants tant fran-

12. TEMIME, E., op. cit., p. 67.

13. ALLOUCHE, Joëlle et BENSIMON, Doris, *Juifs d'Algérie hier et aujourd'hui, Mémoires et identités*, Toulouse, 1989, p. 229.

14. NEHER-BERNHEIM, Renée, *Histoire juive de la Renaissance à nos jours*, Tome II, Paris, 1965, p. 191.

çais qu'étrangers préfèrent fonder leur foyer dans la ville d'accueil.

Les chefs de ménages et les épouses sont plus nombreux parmi la population migrante, qu'elle soit « étrangère » (63,47%) ou française (64,10%), contre seulement 24,18% pour les natifs de Marseille. Ceci confirme l'hypothèse que ces migrants viennent à l'âge adulte et attendent d'être installés pour avoir des enfants. Parmi la population israélite née en France, les femmes chefs de ménage et épouses sont plus nombreuses que leurs compatriotes masculins dans le même cas : 52,77% contre 47,22%, et ceci est particulièrement vrai pour les Marseillaises (54,76%). C'est l'inverse parmi les Juifs nés à l'étranger où les hommes représentent 58,99% des chefs de ménage et les femmes 41%, et notamment parmi les natifs d'Afrique du Nord et du Levant. Ceci peut indiquer une certaine attirance de ces nouveaux venus pour les femmes françaises et plus spécialement pour celles nées à Marseille.

Ainsi, la communauté israélite de Marseille en 1872 est une société cosmopolite à l'image de la grande ville du Midi qui les accueille. Des Juifs venus de toute part l'enrichissent et plus particulièrement les anciens « Juifs du Pape » et les Sépharades d'Italie, d'Afrique du Nord et du Levant. Ces migrants, en majorité masculins, arrivent à l'âge adulte, puis y fondent leur foyer et certains parmi eux ne restent pas « indifférents aux charmes » de leurs coréligionnaires marseillaises. Où résident ces ménages israélites aux origines si variées ? S'installent-ils de préférence dans certains quartiers ou bien sont-ils disséminés dans toute la ville ? Les données du recensement de 1872 permettent d'éclaircir cette question.

### 3. « Dans le secteur riche du deuxième canton »

Les 308 ménages retrouvés résident dans 133 rues, cours, boulevards, etc. différents, ce qui revient à une moyenne de 2,31 familles par rues. Le ghetto médiéval a disparu depuis longtemps et la population juive se mélange aux autres catégories d'habitants. Cependant, certains quartiers accueillent plus que d'autres ces ménages israélites et les nouveaux immigrés viennent généralement s'y installer. La population juive est présente dans les cinq premiers cantons de la ville. Laissant de côté les zones semi-rurales des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> cantons, elle préfère se regrouper dans le centre de Marseille. Mais, la plus grande partie des familles (74,67%) se concentre au sud et au sud est du vieux port et les ménages restant (25,32%) au nord et au nord est.

C'est au sud « dans le secteur riche du deuxième canton »<sup>15</sup> que réside la majorité de cette population. En effet, 64,93% des ménages israélites vivent dans ce secteur, dans les quartiers **St Victor**, **Opéra**, **Palais de Justice**, **Préfecture** et **Vauban** (selon l'appellation actuelle). Ils se regroupent plus volontiers dans certaines rues telles : la rue **Breteuil**, **Dragon**, **de Rome**, **Paradis**, **Rouvière**,

15. TEMIME, E., op. cit., p. 39.

**Montaux, St Jacques, Grignan, le Cours Pierre Puget et le Boulevard Fort-Notre-Dame.** Celles-ci délimitent une sorte de périmètre entre les quartiers de la **Préfecture** et le **Palais de Justice** avec au centre la synagogue de la rue **Breteil**.

Certaines familles israélites (9,74%), sortant de cette limite, s'installent plus à l'est, à la périphérie nord du cinquième canton, dans les actuels quartiers **Thiers, Notre-Dame-du-Mont** et **Lodi**. Elles sont particulièrement présentes dans le secteur compris entre la rue **Ferrari** et le **boulevard Baille**.

Le quart restant de la population israélite se retrouve pour une grande partie (19,80%) au nord du vieux port, dans les quartiers plus populaires de la vieille ville, aujourd'hui **Hôtel de Ville** et **Belsunce** (troisième canton et limite sud du premier), et quelques familles (5,1%) plus à l'est, dans celui du **Chapitre**.

Ainsi cette minorité israélite, regroupée dans le centre de Marseille, se concentre dans un certain nombre de quartiers qui forment comme une tenaille entre les deux rives du vieux port s'élargissant vers le sud et l'est de la vieille ville. Cette implantation, délaissant les secteurs semi ruraux de la périphérie et ceux plus industriels du Nord, mais fortement marquée dans les quartiers aisés et commerçants de la ville, laisse deviner les contours de la structure socio-professionnelle des Israélites en 1872.

#### 4. Une forte promotion socio-professionnelle

Depuis leur admission à la citoyenneté française en 1791, les Israélites ont la possibilité d'exercer tous les métiers. Cette question est de nouveau soulevée par Napoléon en 1806 lors de l'Assemblée des Notables, et en 1807 lors de la réunion du Grand Sanhédrin. Dans l'article 7 des Décisions Doctrinales « le Grand Sanhédrin (...) ordonne à tous les Israélites, (...), de rechercher et d'adopter les moyens les plus propres à inspirer à la jeunesse l'amour du travail, et à la diriger vers l'exercice des arts et métiers, ainsi que des professions libérales »<sup>16</sup>. Ainsi, libérés de toute entrave et encouragés par leurs instances communautaires, les Israélites connaissent en moins d'un siècle une formidable promotion socio-professionnelle. A Marseille, ils exercent en 1872 un large éventail de professions, cependant « la population juive présente une structure très différente de celle de la population chrétienne »<sup>17</sup>.

Quatre groupes socio-professionnels dominant : les professions économiques supérieures, les commerçants, les employés et les artisans. Ils représentent 74,59% de la population active et 34,43% des Israélites de plus de vingt ans. La judaïcité marseillaise est ainsi relativement aisée. Seulement 6,18% des actifs se livrent à un travail non spécialisé.

16. LUCIEN-BRUN, Henri, *La condition des Juifs en France depuis 1789*, Paris, 1900, p. 350.

17. GIRARD, Patrick, *Les Juifs de France de 1789 à 1860, De l'émancipation à l'égalité*, Paris, 1976, p. 129.

La promotion professionnelle se fait donc en grande partie grâce au commerce, 42% des personnes actives ou percevant des revenus, que ce soit au niveau supérieur avec les négociants et les courtiers, ou au niveau local avec les commerçants notamment dans le textile et dans l'alimentation. Cependant, un certain glissement se fait vers le statut salarié (21,17% des actifs), surtout dans le secteur privé, en général commercial. Autre secteur qui prend de l'importance, le monde des artisans, spécialement l'artisanat textile et de précision : bijoutier, orfèvre, horloger (11,40%). Les propriétaires et les rentiers sont eux aussi relativement nombreux. Ainsi, une fraction importante de la judaïcité marseillaise appartient à la bourgeoisie moyenne et supérieure. Toutefois, le pourcentage d'individus exerçant une profession libérale reste faible, indice d'une intégration socio-économique inachevée. Il est important aussi de noter l'absence d'Israélites dans le monde de la mer, la paysannerie et le prolétariat industriel.

La répartition de la population masculine active par groupes d'âge apporte des renseignements complémentaires. A partir de vingt ans, la majorité des hommes travaillent. Mais c'est entre trente et soixante ans que leur taux d'activité effective est le plus fort : 91,14%. Entre soixante et soixante-dix ans 62,96% d'entre eux occupent toujours un emploi et c'est encore le cas de 26,31% des plus de soixante-dix ans. Ainsi, malgré leur situation relativement aisée, les Israélites de Marseille travaillent jusqu'à un âge avancé.

Cependant, les activités professionnelles varient quelque peu suivant le groupe d'âge. Lorsqu'ils débent, les hommes sont en majeure partie employés (46,34%). Entre trente et quarante ans, cette proportion diminue au bénéfice des grands et des petits commerçants. Les hommes israélites travaillent d'abord chez les autres avant de créer leur propre affaire. Ainsi, entre quarante et cinquante ans, 72% sont chefs d'entreprise. Dans la tranche d'âge au-dessus, près de 40% appartiennent à cette catégorie sociale élevée, mais c'est aussi parmi eux que la proportion d'artisans est la plus importante (16,66%). Après soixante ans, le petit commerce devient l'activité principale et la proportion des rentiers et des propriétaires arrive à un taux significatif (15%). C'est dans cette catégorie que se regroupe la majorité des vieillards (54,54%).

L'utilisation du paramètre du lieu de naissance laisse aussi apparaître quelques nuances. C'est parmi les individus nés à l'étranger que la proportion de négociants est la plus importante et notamment parmi les Méditerranéens : « ils sont des intermédiaires privilégiés avec l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient » grâce à leurs « réseaux internationaux du négoce »<sup>18</sup>. Les salariés d'entreprises en général commerciales sont également très nombreux ainsi que les propriétaires et les rentiers. Les immigrants juifs à Marseille appartiennent aux couches les plus aisées de la population.

Cependant, la quasi totalité des Israélites exerçant une profession libérale

---

18. TEMIME, E., op. cit., p. 73.

et tous les fonctionnaires sont nés en France et notamment dans le Sud Est. Les anciens « Juifs du Pape » sont les mieux intégrés du point de vue socio-économique. C'est aussi parmi les Français que la proportion de petits commerçants et d'artisans est la plus forte, en majorité parmi les Marseillais et les Alsaciens Lorrains.

Si la majorité des hommes de plus de vingt ans travaille, ce n'est pas le cas pour les femmes : 17,07% d'entre elles perçoivent des revenus et seulement 12,50% déclarent exercer une activité. Elles tiennent un petit commerce de vêtements ou de tissus, sont lingères, couturières ou domestiques.

Cependant, ce taux varie fortement en fonction de l'état civil. Les épouses sont quasiment absentes du monde du travail : seulement 2,56% d'entre elles ont un métier en général non spécialisé. Un tiers des femmes seules chargées de famille ont une activité, en particulier de petites commerçantes, proportion qui dénote des situations économiques précaires. Mais, c'est parmi les célibataires et les veuves sans enfant que le taux d'activité effective est le plus fort : 63,63%. Elles travaillent surtout dans l'artisanat et comme domestique, et elles regroupent plus de la moitié des femmes actives. Les jeunes filles majeures vivant chez leurs parents sont peu nombreuses à exercer une profession (17,94%). Quand elles le font c'est en général comme employée de commerce. Enfin, la quasi totalité des autres parentes habitant avec le chef de famille sont inactives, mais 9,23% d'entre elles perçoivent une rente. Les femmes travaillent plus à deux périodes de leur vie : d'abord entre vingt et quarante ans puis après soixante ans. En fait, 63,63% des femmes seules sont regroupées dans la tranche d'âge 20-39 ans, et, parmi celles de plus de soixante ans, 62,50% sont chefs de ménage.

La dernière caractéristique de cette population féminine active se dessine en tenant compte du lieu de naissance. En effet, 51,21% des femmes exerçant une profession sont nées à Marseille, 31,70% en France et 17,07% à l'étranger.

Ainsi, en 1872, la majeure partie de la communauté israélite atteint une situation socio-économique satisfaisante. Forts de leurs réseaux internationaux et familiaux, les Méditerranéens s'illustrent dans le grand négoce. Les anciens « Juifs du pape » de Nîmes et du Comtat, sans être absents du monde des marchands, se dirigent vers les professions libérales et le service de l'Etat. Les activités plus modestes du petit commerce et de l'artisanat, sont exercées par les Alsaciens Lorrains et les Marseillais.

Cependant, ce rôle économique de production est l'exclusivité du sexe masculin. L'activité professionnelle de la femme dépend de sa situation matrimoniale : elle travaille quand elle n'est pas encore mariée ou quand elle ne l'est plus. En fait, son destin reste le mariage, et son univers la famille.

## 5. Mariages et structures familiales

En 1872, 66,25% des femmes israélites de Marseille âgées de plus de vingt ans sont mariées ou l'ont été contre 59,10% des hommes. Les données du

recensement éclairent les caractéristiques démographiques et socio-professionnelles de ces mariages, les différents critères de choix du conjoint et les structures familiales.

Première indication : 97,47% des hommes chargés de famille travaillent. C'est à l'homme, comme partout, que revient la charge de subvenir aux besoins du foyer. Cependant, c'est parmi les commerçants, les artisans et les travailleurs non spécialisés que la proportion des hommes mariés ou l'ayant été est la plus forte : 89,61%. À l'inverse, c'est dans ces deux dernières catégories professionnelles que les femmes seules sont les plus nombreuses. Le taux de nuptialité est plus faible parmi les hommes qui exercent une activité économique supérieure, libérale et salariale. Il faut cependant rappeler que 68,29% des actifs de moins de trente ans appartiennent à ce groupe.

Les situations familiales varient aussi selon l'origine géographique. Parmi ceux nés en France, la nuptialité est légèrement plus importante pour les femmes que pour les hommes : 86,31% contre 82,94%. Mais, ce sont les Provençaux (90,57%) et les Alsaciens-Lorrains (86,53%) des deux sexes qui sont ou ont été le plus souvent mariés. C'est de ces régions que viennent les Israélites les plus traditionnels, du moins en ce qui concerne le mariage. Les Marseillais et les Marseillais restent plus fréquemment seuls (22,22%) : la vie dans la grande ville permet de s'émanciper des structures familiales traditionnelles.

Les immigrants masculins sont ou ont été nettement moins souvent mariés que le reste de la population et que leurs compatriotes féminines : 69,51% contre 87,71%. Les hommes viennent dans le grand port méditerranéen avant tout pour s'établir professionnellement, et les immigrantes arrivent déjà mariées ou pour se marier.

Deux critères fournis par les données du recensement de 1872 permettent de voir comment ces couples se forment : l'âge et l'origine géographique des conjoints. L'homme est en général l'aîné (90,05%), et dans les trois quarts des cas la différence d'âge est inférieure ou égale à dix ans. Néanmoins cet écart varie selon l'âge et le sexe du conjoint. Parmi les époux de moins de trente ans, l'homme se marie en général avec une femme de cinq ans sa cadette (61,53%). Puis les différences d'âge augmentent constamment : avant quarante ans entre six et dix ans (53,33%), avant cinquante ans, entre six et quinze ans (50,90%), avant soixante ans, au moins dix ans pour plus du tiers des couples, et après soixante ans 40,80% des hommes ont au moins dix ans de plus que leurs épouses.

Les femmes de moins de trente ans trouvent généralement mari parmi leurs aînés d'au plus dix ans (78,26%), mais près d'un quart ont plus de dix ans de différence d'âge. Cet écart se rétrécit par la suite. Entre quarante et soixante ans, 16,66% des femmes sont plus âgées que leur mari, indice du remariage plus fréquent des veufs.

Par ailleurs, on peut constater une forte homogamie géographique parmi

les Israélites. Lorsque les deux époux sont nés en France, plus de 73% des mariages sont conclus entre des originaires d'une même ville ou région. Ainsi, parmi les couples formés par un Marseillais et un Français, dans 64,10% des cas le conjoint est un méridional. Dans les mariages conclus entre étrangers, 67,24% le sont entre originaires d'un même pays.

Dans les couples composés d'un Marseillais et d'un provincial, 56,41% des femmes sont nées à Marseille contre 43,58% des hommes. Le mariage avec une Marseillaise facilite sans doute l'intégration sociale et économique. Dans les mariages conclus entre Français et étrangers, 65% des hommes sont nés à l'étranger contre seulement 35% des femmes. Les immigrants de sexe masculin arrivent célibataires, puis choisissent une épouse originaire du pays d'accueil et dans 30,76% des cas une Marseillaise. Les femmes immigrantes se sont déjà mariées dans leur pays ou viennent pour épouser un de leurs compatriotes. Quand elles se marient avec un français, c'est le plus souvent avec un Marseillais.

En tenant compte de l'âge des conjoints et de leurs origines, quelques nuances apparaissent. Les mariages les plus précoces sont conclus entre Marseillais. Dans les autres groupes, on se marie plus tard. Les parents favorisent d'abord les mariages avec des Marseillais, et c'est seulement lorsque les filles avancent en âge que l'on se décide à les marier à des provinciaux ou à des étrangers. Tous les migrants se marient plus tard, attendant d'abord une stabilisation de leur situation sociale et économique.

Les couples ainsi formés, les familles peuvent se constituer. Les ménages sont peu prolifiques, mais le nombre d'enfants varie selon l'âge de la femme, la catégorie socio-professionnelle et l'origine des conjoints.

A vingt-neuf ans, 30,95% des épouses et des femmes seules chefs de famille n'ont pas encore d'enfant vivant malgré l'âge précoce des filles au mariage. Cette proportion importante s'explique par une mortalité infantile élevée, plus peut-être un certain contrôle des naissances. Entre trente et quarante-neuf ans, 87,61% d'entre elles sont mères d'un ou plusieurs enfants vivants. Dans ce groupe d'âge privilégié, la moyenne d'enfant par ménage est de 2,8.

Les chefs de famille fonctionnaires ou qui exercent une activité économique supérieure ou libérale ont en général peu d'enfants : 1 ou 2. Les couples qui appartiennent à ces catégories sociales aisées pratiquent ainsi une limitation volontaire des naissances. A l'inverse, les employés, les commerçants et les artisans ont une descendance plus nombreuse : de 2 à 4 enfants. Mais ce sont les ministres du culte qui fondent les plus grandes familles : 3, 4, 5 et plus.

L'étude des lieux de naissance permet de constater que parmi les hommes nés en France, les Alsaciens-Lorrains et les Méridionaux sont les plus féconds et les Marseillais les moins prolifiques. Le schéma est à peu près identique pour leurs compatriotes féminines, à l'exception des Marseillaises : un certain nombre d'entre elles sont mariées à des Provençaux ou à des étrangers.

Ceux-ci font plus d'enfants que les Français, hommes et femmes confon-

du. Parmi eux, les « Levantins », les « Maghrébins » et les Italiens des deux sexes sont les plus prolifiques avec des familles en majorité composées de plus de 3 enfants.

Par ailleurs, 21,42% de ces ménages israélites sont constitués d'une famille élargie. Ils regroupent 19,43% des foyers français en particulier Gardois, et 26,31% des étrangers notamment « Levantins ».

Les autres parents qui cohabitent avec le chef de ménage sont en majorité adultes, mais 86,85% d'entre eux n'exercent aucune activité professionnelle et n'ont pas de ressources personnelles. Leur entretien incombe donc au chef de ménage. D'autre part, dans 42,42% des cas c'est plus d'une personne qu'il faut prendre en charge. Ces personnes, souvent de sexe féminin, ont des liens de parenté différents avec le responsable de la famille (bien que 5,68% d'entre elles n'en aient apparemment aucun). Les ascendants directs ou indirects représentent 40,90%, les descendants indirects et ceux du second degré 26,13% et les collatéraux directs ou non 27,27%.

Dernier aspect à considérer, les mariages mixtes : ils sont bien évidemment proscrits par la loi religieuse juive et sont peu fréquents. David Cohen note cependant qu'ils sont en légère augmentation sous le Second Empire<sup>19</sup>. A Marseille, les données du recensement de 1872 permettent d'en retrouver 29, en proportion ils représentent 15,26% des mariages. Les femmes sont plus nombreuses à épouser des non-juifs. Elles sont jeunes, en majorité françaises et en particulier de la région Midi Provence et de Marseille. Elles se marient en général avec des hommes relativement jeunes, français et catholiques. Parmi ces couples, 12 ont des enfants : dans 6 cas les enfants restent juifs, dans 5 cas catholiques, et dans 1 cas il y a un enfant israélite et 1 catholique.

Mais pour affiner cette analyse de la nuptialité de la population israélite, une autre source peut être utilisée : les archives consistoriales.

## 6. Une nuptialité faible mais précoce

Les registres de mariage du Consistoire israélite de Marseille, quoiqu'in-complets, apportent quelques précisions en ce qui concerne le nombre des mariages, le lieu de naissance et l'âge des conjoints.

De 1877 à 1891 cent quatre vingt mariages ont été célébrés par les rabbins de Marseille : en moyenne 12 mariages par an et 1 par mois. La moyenne annuelle s'accroît au fur et à mesure que l'on avance dans le temps suivant la courbe ascendante de la population israélite : de 1877 à 1882 = 9,8 mariages par an, et de 1883 à 1891 = 13,4.

Pour établir le taux de nuptialité moyen de cette « communauté », le problème principal est de calculer le chiffre de la population moyenne durant cette période. Plusieurs estimations sont à notre disposition. En premier lieu

19. COHEN, D., *op. cit.*, p. 796.

les dénombrements des Israélites effectués par le Consistoire central en 1891 puis en 1897. Ces résultats paraissent peu fiables et sous évalués<sup>20</sup>, ils proposent des chiffres inférieurs à celui de 1872 (2.090 pour 1891 et 2.500 pour 1897). Il existe aussi les estimations faites par le président du Consistoire de Marseille. Celles-ci donnent pour 1875 3.000 Israélites et pour 1899 3.500<sup>21</sup>. Le résultat établi pour 1875 paraît cette fois-ci un peu exagéré, une augmentation de 12,69% en trois ans étant difficilement justifiable. Par contre, le dernier chiffre de 1899 paraît refléter la réalité. Il indique une croissance des effectifs juifs de 31,48% en 27 ans, ce qui est tout à fait vraisemblable. C'est pourquoi, le chiffre de la population moyenne entre 1877 et 1891 a été estimé à 3.000 Israélites.

En retenant donc cette base de calcul, le taux de nuptialité moyen de la population juive de Marseille atteint 4 pour mille. Ce taux est inférieur à celui des Marseillais qui est de 7,5 pour mille pour la période allant de 1870 à 1891<sup>22</sup>. Ce fait confirme la thèse que défend Alfred Legoyt et que reprend David Cohen selon laquelle les Juifs « se marient en moindre nombre »<sup>23</sup>.

Les conjoints israélites sont en majeure partie nés en France (78,39%). Parmi ceux-ci, la proportion de femmes est plus importante que celle des hommes : 55,11% contre 44,88%, un certain nombre d'entre elles épousent des étrangers. Les Marseillaises sont majoritaires, puis suivent les Méridionales (28,57%) et celles d'Alsace Lorraine. Les femmes de Marseille représentent le meilleur parti. Parmi les hommes, les Méridionaux dominent. A l'inverse, parmi les immigrants, les femmes sont minoritaires (34,28% contre 65,71%). La majorité des étrangers de sexe masculin se marie après s'être installée et de préférence avec une Française.

Les données des registres de mariage du Consistoire permettent de voir plus nettement qui épouse qui. Dans 47,88% des mariages, la mariée est Marseillaise. Quand ces unions sont conclues entre Français, 46% des épouses sont de Marseille, et c'est le cas de 73,33% des conjointes dans les mariages conclus entre Français et étrangers. En fait les Marseillaises sont les seules femmes que l'on marie à des immigrants : 32,35% d'entre elles et en particulier aux « Levantins » et à ceux qui arrivent d'Afrique du Nord. Les Marseillais pratiquent l'homogamie géographique en épousant soit des Marseillaises soit des Méridionales, à l'instar des Italiens qui ne se marient qu'avec des Italiennes.

Les femmes sont mariées pour la plupart entre 20 et 29 ans (81,25%). Ainsi, l'âge moyen des nouvelles épouses est de 23 ans. Les femmes israélites se marient plus tôt que les Marseillaises dont l'âge moyen au mariage a été évalué pour la période 1866-1886 à 26 ans 3 mois<sup>24</sup>.

20. BENSIMON-DONATH, Doris, *Socio-démographie des Juifs de France et d'Algérie*, Paris, 1976, chap. II.

21. Archives Départementales des Bouches-du-Rhône : 125 V 3.

22. *Les Bouches-du-Rhône*, Encyclopédie départementale, Tome XIII : "La population", Marseille, 1921.

23. LEGOYT, A., op. cit., p. 1095 et COHEN, D., op. cit., p. 72.

24. *Les Bouches-du-Rhône*, op. cit., p. 258.

Les hommes se marient généralement entre 25 et 34 ans (66,66%) et quelques-uns plus tardivement. Ils sont eux aussi plus précoces que les Marseillais, l'âge nuptial moyen étant pour les premiers de 30 ans et pour les seconds de 31 ans 7 mois<sup>25</sup>.

Les registres de mariage du Consistoire livrent aussi des informations sur les conversions. Durant cette période, 7 mariages ont été célébrés entre Juifs et prosélytes. En proportion ces unions représentent 3,88% des mariages. Les convertis sont en majorité des femmes nées en France, qui ont entre 25 et 30 ans mais qui sont plus âgées que leurs époux.

\*

\* \*

En définitive, cette étude socio-démographique nous a permis dans un premier temps de mettre en évidence la forte croissance de la population israélite de Marseille depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, croissance qui fait d'elle en 1872 la **deuxième communauté juive de France**. Nous avons pu dans un deuxième temps dégager certaines des caractéristiques de cette minorité marseillaise. C'est une population jeune et en majorité masculine, composée pour plus de la moitié de migrants. En grande partie Français, ils arrivent des régions proches du Gard et du Vaucluse mais aussi d'Alsace-Lorraine. A côté d'eux s'installent les Sépharades du bassin méditerranéen et en particulier d'Italie. Ces éléments « étrangers » contribuent largement à la prospérité de la population israélite de Marseille. Cette aisance relative est due à la part essentielle de leurs activités commerciales : du grand négoce méditerranéen au petit commerce de détail, mais aussi au rôle grandissant que le monde du salariat privé et celui des « Arts et Métiers » jouent dans cette promotion socio-professionnelle.

Si les structures économiques des Israélites de Marseille sont particulières, il en est de même en ce qui concerne leur vie familiale. Les femmes, exclues du monde du travail, y tiennent une place prépondérante. Si le taux de nuptialité est faible, par contre l'âge au mariage est précoce comparé au reste de la population marseillaise. Les femmes sont mariées dès 23 ans à des hommes plus âgés, originaires en général de la même région qu'elles. Cependant ces couples israélites sont peu féconds.

Les Marseillaises occupent une position particulière dans ces structures familiales. Natives de la grande cité du négoce méditerranéen, elles sont convoitées par les différents migrants qui peuvent par ces alliances consolider leur position socio-économique. C'est pourtant parmi elles que l'on trouve la plus forte proportion de célibataires et donc d'actives. Elevées dans un milieu urbain dynamique et cosmopolite, elles ont la possibilité d'échapper au destin traditionnel auquel leur éducation les prépare.

Cependant, dès les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle et tout au long de la pre-

25. Idem.

mière moitié du XX<sup>e</sup> siècle, un nombre considérable d'immigrés d'Europe de l'Est et des anciennes provinces de l'Empire Ottoman trouvent asile dans la ville, et cet afflux massif d'exilés juifs bouleverse profondément les structures socio-démographiques de cette petite communauté israélite de Marseille<sup>26</sup>.

Florence BERCEOT

## ANNEXES

POPULATION ISRAËLITE				
ANNEE	FRANCE	CONSISTOIRE DE MARSEILLE	BOUCHES-DU-RHÔNE	MARSEILLE
1806				300 (1)
1808	46663 (2)	2527 (2) (8 départements)	872 (3)	440 (1)
1831	63142 (2)	2852 (2)		900 (2)
1841	70324 (2)		1463 (3)	1007 (3)
1851	73965 (2)	4352 (2)		986 (4)
1861	79964 (2)	4137 (2)	2532 (1)	2113 (4)
1866	89047 (2)	4702 (4) (15 départements)	3161 (4)	2557 (4)
1872	49439 (5)	5292 (6) (12 départements)	3206 (4)	2662 (5)

Tableau n°1 : Evolution de la population israélite de France et de Marseille (1808 - 1872).

- HAZZAN, Guy, "Les Juifs de Marseille de 1815 à 1870", *Maîtrise Histoire*, Aix-en-Provence, pp. 10 à 13.
- BENSIMON - DONATH, Doris, *Socio-démographie des Juifs de France et d'Algérie*, P.O.F. Etudes, 1976, chap. II.
- HIDELSHHEIMER, Françoise, *Population et personnalités Juives du Sud-Est à l'époque du Grand Sanhédrin*, coll. Franco-Judaïca", Toulouse, 1979, chap. I.
- COHEN, David, *La promotion des Juifs en France à l'époque du 2nd Empire*, Aix-en-Provence, 1980, pp. 78 à 88.
- Statistiques de la France*, 2<sup>e</sup> série, Vol. XXI, Recensement 1872, Paris, 1873, (I.N.S.E.E.).
- BENSIMON Doris, DELLA PERGOLA 5, *La population Juive de France : Socio-démographie et Identité*, Jewish Population Studies n° 17, Paris, 1984, chap. I.

26. Un second article consacré à ces mutations et à leur impact paraîtra dans une prochaine livraison de la revue.

LIEU DE NAISSANCE	POPULATION	
	N	%
Marseille	521	58,80
Bches du Rhône	34	03,83
Gard	65	07,33
Vaucluse	63	07,11
Sud Est	36	04,06
Sud Ouest	27	03,04
Centre	30	03,38
Nord	1	
Paris	36	04,06
Alsace lorraine	73	08,23
<b>TOTAL</b>	<b>886</b>	<b>100</b>
<b>% POP TOTALE</b>	<b>79,89</b>	

*Tableaux n°2 et n°3 :  
Origines géographiques de la population israélite née  
en France (2) et née à l'étranger (3)  
d'après le recensement de 1872.*

LIEU DE NAISSANCE	POPULATION	
	N	%
Italie	83	37,89
Afrique du nord	60	27,39
Esp-Port	6	02,73
Levant	41	18,72
Europe Est	15	06,84
Europe Nord	12	05,47
Autre	2	
<b>TOTAL</b>	<b>219</b>	<b>100</b>
<b>% POP TOTALE</b>	<b>19,74</b>	

PROFESSION	SEXE					
	HOMME		FEMME		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%
Prof Economique Supérieure	72	28,68	1		73	23,77
Prof Libérale	9	3,98			9	2,93
Fonctionnaire	7	2,78	1		8	2,60
Employé	58	23,10	7	12,50	65	21,17
Commerçant	48	19,12	8	14,28	56	18,24
Artisan	25	9,96	10	17,85	35	11,40
Travail non Spécialisé	7	2,78	12	21,42	19	6,18
Autres	11	4,38	2	3,57	13	4,23
Propriétaire Rentier	14	5,57	15	26,78	29	9,44
<b>TOTAL</b>	251	100	56	100	307	100

*Tableau n°4 : Structures professionnelles par sexe de la population israélite de plus de vingt ans d'après le recensement de 1872.*